

Extrême-Nord

3000 hectares de terrain reboisés

La délégation régionale de l'Environnement et de la protection de la nature met maintenant le cap sur la pérennisation des acquis.

480 000 arbres ont été plantés il y a quelques mois dans la région de l'Extrême-Nord. Cette action du ministère de l'Environnement et de la protection de la nature rentre dans le cadre de la deuxième phase de l'opération « Sahel vert » mise en route en 2008. Après les localités de Mada (Waza) et Léra (Kaélé) la première année, ce sont les sites de Maltam dans le Logone et Chari, Daïba-Kalfou dans le Mayo-Danay et Goussor dans le Mayo-Kani qui ont bénéficié de cette opération en 2009. 160 000 arbres ont été plantés sur chacun de ces trois sites d'une superficie d'un hectare.

Il faut le dire, dans la région de l'Extrême-Nord, l'avancée du désert est une réalité qui crève les yeux. Plus que les neuf autres, cette région est la plus menacée par les changements climatiques qui résultent de la désertification.

Lors du lancement de la journée internationale de lutte contre la désertification le 17 juin dernier à Maroua, le ministre de l'Environnement et de la protection de la nature Hélé Pierre avait lancé un vibrant appel à la communauté



Des actions concrètes dans la lutte contre la désertification.

nationale et internationale afin d'apporter un appui dans la bataille contre l'avancée du désert. On se rappelle encore qu'à la faveur de cette journée mondiale, le Haut Commissariat de Grande-Bretagne au Cameroun avait offert 1000 foyers améliorés aux femmes rurales de l'Extrême-Nord aux revenus insignifiants ; question de les amener à utiliser ces foyers qui entraînent une bonne économie du bois de chauffage qui est effrénément recher-

ché dans cette partie du pays. Après le reboisement des trois sites de Maltam, Daïba-Kalfou et Goussor, les pouvoirs publics entendent aménager le bassin versant de la Bénoué fortement exposé à la désertification. La plantation des arbres est une tâche à laquelle chacun à son niveau devrait prendre part, étant donné que les effets pervers de la désertification n'épargnent personne.

Patrice MBOSSA

« La lutte contre la désertification ne saurait s'arrêter »

Clair René Banga, délégué régional du Minep de l'Extrême-Nord à Maroua fait le point de l'opération "Sahel vert".

A quelle phase se trouve l'opération " Sahel vert " lancée en 2008 ?

Nous sommes en train de poursuivre le suivi et l'entretien des plans. Pour marquer la différence, nous assurons la mise en défense des sites avec plus de 15 000 mètres de clôture en fil barbelé, ceci pour éviter la destruction des plants par les animaux en divagation. Nous avons également mis en place un système d'arrosage et de gardiennage. Aujourd'hui les deux sites-pilotes, à savoir Mada dans le Logone et Chari et de Léra dans le Mayo-Kani se portent bien. Mais tandis que le sahel est en train de reverdir, les riverains signalent déjà le retour des singes et des phacochères ; c'est précisément dans le site de Léra. Toujours au cours de cette année 2009, nous avons également entamé le reboisement sur des nouveaux sites.

Quels sont les résultats de cette opération et comment les appréciez-vous ?

Les résultats sont très palpables et nous sommes très satisfaits de ce que nous avons entamé à travers cette opération. C'est également un cas d'école pour les autres acteurs qui interviennent dans le reboisement et la lutte contre la désertification. Il faut dire que la lutte contre la désertification de manière générale ne saurait s'arrêter tant que le désert est encore perceptible. C'est vrai qu'il est prévu que cette deuxième phase de l'opération " Sahel vert " phase II va aller jusqu'en 2012 mais il n'est pas exclu que la phase III de cette opération voit le jour car cette action ne saurait de lutte contre l'avancée du désert soit limitée dans le temps.

Quelles stratégies comptez-vous développer et mettre en œuvre afin de pérenniser ces réalisations ?



Clair René Banga : Il faut suivre et entretenir les plants. »

Comme stratégie de pérennisation, les sites reboisés pourraient être érigés en forêts communales avec un plan de gestion environnementale dont le suivi nous incombe, selon l'esprit de la loi 96/12 du 5 août 1992 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement au Cameroun.

L'action de l'homme reste susceptible d'annihiler ces efforts...

Nous estimons que la recherche du bois de chauffage, lorsqu'elle est faite dans l'esprit de la loi forestière ne peut annihiler l'action des pouvoirs publics, car la loi sera appliquée pour les contrevenants. D'autre part, nous comptons intensifier le contrôle et le suivi des sites reboisés.

L'usage, par les ménages, des foyers améliorés est une autre méthode de lutte contre la destruction de l'environnement, mais il s'avère que ce matériel n'est pas à la portée de toutes les bourses...

Tout le monde peut s'approvisionner un foyer amélioré, car il suffit de l'adapter. C'est plus un problème d'adaptation que d'accessibilité au foyer amélioré. C'est pourquoi nous faisons dans la sensibilisation des familles en organisant des ateliers de démonstration et la promotion de ces foyers à travers divers canaux. Bien plus, il existe plusieurs types de foyers améliorés qui, pour certains ne coûtent presque rien. C'est, par exemple, le cas de trois pierres améliorées que chaque femme peut construire à base d'argile et de pierres et le foyer " Bangui " dont nous assurons la promotion ; ce type de foyer, il faut le relever, assure tout simplement les meilleurs rendements, entre autres l'économie du bois et le gain en terme de cuisson rapide des aliments. D'ailleurs la hiérarchie est en train d'analyser les possibilités de les offrir gratuitement aux ménages défavorisés.

Que prévoient les prochaines étapes de l'opération " Sahel vert " ?

Les prochaines étapes consistent à nous organiser pour le suivi et l'entretien de ces plants à travers la création des forages sur chaque site et la mise en place d'un système d'arrosage et de gardiennage des sites en question. Cette année, nous avons mis en valeur trois sites d'une superficie globale de 3000 ha et dans chacune d'elles, nous avons planté 160 000 arbustes dont 12 essences locales et 4 essences exotiques. Ces essences ont été plantées en saison des pluies et la réussite a été au rendez-vous. Nous pensons commencer le regami au même moment que nous allons commencer l'arrosage des plants pour que ceux-ci puissent bénéficier du même temps d'arrosage que les autres pendant toute la saison sèche.

Propos recueillis par P.M.